



Ville de Saint-Lazare

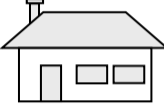


Service de l'environnement

Demande de certificat d'autorisation pour abattage d'arbres

Adresse de la propriété		N° de lot :	
Nom du propriétaire		Adresse (si différente de la propriété)	Code postal
Téléphone (résidence)	Téléphone (travail ou cellulaire)	Type de permis : Abattage	
Adresse courriel			
Nom de l'entrepreneur qui va réaliser les travaux		Nombre d'arbres faisant l'objet de la demande : <input type="text"/>	

Situer l'emplacement approximatif des arbres à abattre



----- rue -----

Motif(s) pour l'abattage :

- Mort
- Déperissant
- Endommagé
- Dangereux
- Emplacement pour une nouvelle construction ou un aménagement autorisé (spécifier) _____

Les arbres qui font l'objet de la présente demande devront être **identifiés** (ruban ou ficelle).

* **IMPORTANT** : Si une plantation est exigée pour atteindre la densité minimale (selon la superficie de votre terrain), le propriétaire devra effectuer la plantation dans les **12 mois** qui suivent la date de délivrance du certificat. Le ou les arbres devront avoir un diamètre de 3 cm, mesuré(s) à 30 cm du sol. (art. 445 du règlement n° 771).

Je déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions de même qu'aux dispositions des règlements pouvant s'y rapporter. De plus, je certifie que les arbres faisant l'objet de la présente demande se trouvent sur ma propriété.

Signature du propriétaire :

Date

A	M	J
---	---	---

Usage réservé à la Ville

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Numéro de permis		Superficie du terrain (m²)	Densité min. avant	Densité min. arrière	Densité min. totale	Numéro de matricule
Essence(s)	Code(s)	Raison (s) de l'autorisation				

Nombre total autorisé : Nombre total refusé : *Nombre total à planter :

Commentaires :

Si vous avez des questions, veuillez contacter

au 450 424 8000 poste

Date de délivrance :	A	M	J	En vigueur jusqu'au :	A	M	J
-----------------------------	---	---	---	------------------------------	---	---	---

Ce certificat d'autorisation doit être affiché dans un endroit visible de la rue jusqu'à 5 jours suivant l'abattage.

Fonctionnaire désigné :

Date

A	M	J
---	---	---